

BUREAUX : RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois. . . . . 12 fr.
Six mois. . . . . 23
Un an. . . . . 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bulier et C<sup>o</sup> place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : A. NÉBOUX

Le Nord de la France

Trois mois. . . . . 14 fr.
Six mois. . . . . 27
Un an. . . . . 51

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait.

ROUBAIX, 29 MAI 1872

BOURSE DE PARIS

DU 29 MAI

2 1/2 55 40
4 1/2 78 50
5 0/0 87 25

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ à l'Assemblée nationale

CANDIDAT

du comité conservateur libéral

M. BERGEROT
Membre du Conseil général

BULLETIN QUOTIDIEN

La séance d'hier de l'Assemblée nationale a été en partie occupée par un discours de M. le duc d'Aumale. Le prince n'a pas fait un manifeste; il s'est borné, et on ne peut que l'en louer, à discuter l'homme pratique la question du recrutement. Autant que nous puissions en juger par le compte-rendu officiel, M. le duc d'Aumale n'est pas appelé à prendre rang parmi nos grands orateurs. Son discours est loin d'être un chef-d'œuvre. Mais il est parsemé de quelques bonnes idées, ce qui est déjà quelque chose.

Deux radicaux, MM. Denfert et Farcy ont aussi pris la parole; le dernier s'est laissé aller à de telles violences, qu'il n'a pu achever son discours, interrompu qu'il a été par les interpellations indignées de la majorité de ses auditeurs.

Dans une étude consacrée aux diplomates français sous Napoléon III, M. d'Agreval a signalé, comme une des erreurs de notre diplomatie, l'idée que les révolutionnaires sont partout les alliés naturels de la France. Non seulement ils ne sont pas nos alliés, mais ils sont les amis naturels de nos ennemis. Il est très important d'extirper l'erreur signalée et démontrée par le judicieux d'Agreval. A cet effet, nous appelons l'attention de tous les français sur ce qui a été dit à l'occasion de la nouvelle Université de Strasbourg, par les délégués des universités allemandes de la Suisse et de l'Autriche, qui sont toutes inféodées au radicalisme.

D'après la Correspondance de Berlin, les félicitations apportées par les délégués des Universités suisses et austro-allemandes, ont été empreintes d'un lyrisme aussi effrené que ridicule, et elles ont été accueillies par des transports d'enthousiasme.

Nous y trompons plus : il y a, au fond de tout cela, deux haines qui se confondent : la haine de la Religion catholique et la haine de la France. Rome veille. Que la France ne s'endorme pas. Rome voit clair. Que la France ne s'aveugle pas volontairement.

On considère toujours l'affaire de l'Alabama comme à peu près terminée, en ce qui concerne les dommages-intérêts indirects. Cependant, les derniers arran-

gements ne seraient pas encore pris. Dans la séance des communes du 27, M. Gladstone, répondant à M. Disraeli, a déclaré que son gouvernement a été informé le 26 que le Sénat américain avait adopté l'article additionnel au traité de Washington avec amendements; le gouvernement les a discutés immédiatement. Ils demandent à être pris en sérieuse considération, ajoute M. Gladstone. Le gouvernement n'est pas encore arrivé à une décision. Les modifications proposées n'ont pas été publiées en Amérique; elles sont confidentielles; il est donc impossible de les communiquer. S'il est désirable de retarder la date de la réunion de la cour arbitrale de Genève, cela pourra se faire par un accord mutuel entre les deux gouvernements. Sir Stratford Northcote, répondant à M. Bouveric, a dit de nouveau que les commissaires anglais étaient responsables pour avoir dit au gouvernement qu'ils avaient obtenu des commissaires américains la promesse de ne pas soumettre les demandes pour dommages indirects au tribunal arbitral de Genève. Il ajoute qu'avant de donner des explications plus précises, il doit communiquer avec le gouvernement et les autres commissions.

M. Ottway a annoncé qu'il demandera jeudi quelles démarches le gouvernement se propose de faire au sujet de l'envoi continué des criminels français en Angleterre. — A. R.

La loi militaire.

Il est intéressant et utile de mettre en lumière les principaux incidents de la discussion sur la loi militaire que l'Assemblée semble vouloir poursuivre activement.

D'après le général Chanzy, président de la sous-commission chargée du recrutement, l'Assemblée eût dû adopter sans débat des conclusions mûrement réfléchies, sur lesquelles le gouvernement et la commission sont actuellement d'accord. Les paroles du général ayant assez été mal accueillies par la majorité, M. Jean Brunet en a profité pour présenter sur la loi certaines critiques qu'il a su faire écouter; de nombreux applaudissements ont même éclaté lorsque l'orateur, fidèle à lui-même, a demandé pour l'armée de l'avenir une éducation morale plus fortifiante et appuyée sur le sentiment religieux. Mais l'intérêt véritable de la séance se rattache au discours du général Trochu. Ce discours contient des leçons dont il est impossible de méconnaître la justesse. Tous les jours, en parlant du second empire, on étale devant nos yeux ce que le général appelle les causes concourantes de nos malheurs, mais quelles en sont les causes premières?

Le général Trochu les trouve avec raison dans cette infatuation de nous-mêmes et dans cette confiance orgueilleuse qui sont le résultat de la légende Napoléonienne. Du reste, les peuples qui, au lieu de progresser par l'étude, s'endorment confiants dans l'ancien prestige de leurs armes finissent fatalement par des catastrophes. La légende

du grand Frédéric a abouti à l'éna et la légende Napoléonienne à Sedan. Plus de légendes donc, mais une armée nationale réformée sur des bases solides. Le général, d'ailleurs, n'a pas craint de heurter les préjugés. Ce qui manquait le plus aux armées de Napoléon 1<sup>er</sup>, a-t-il dit, c'est la discipline, et il a cité, d'après les mémoires du temps, telle bataille où des milliers d'hommes manquaient dans les rangs parce qu'ils étaient à la maraude. Nos troupes de cette époque, a-t-il ajouté, tenaient au génie d'un homme et non à nos institutions militaires; car, presque toutes les fois que Napoléon n'était pas à la tête de ses armées, elles étaient battues.

Le général Trochu a parfaitement montré l'influence corruptrice du despotisme impérial, jetant le luxe, les honneurs, les usages aristocratiques de l'ancienne cour au milieu d'armées qui se croyaient républicaines; comme l'a fait remarquer l'orateur, le plus républicain de tous les généraux d'alors était, sans contredit, Bonaparte lui-même. On peut même dire qu'il était le plus révolutionnaire. Révolution et despotisme se tiennent fatalement. M. Gambetta en est la preuve vivante.

Les idées les plus élevées abondent dans ce discours.

Le général, au sujet des efforts que nous devons faire pour nous relever, s'est exprimé ainsi : Je ne viens pas parler de revanche militaire, il a fallu 60 ans à la Prusse pour préparer la sienne; la première revanche que nous ayons à prendre, c'est la revanche contre nous-mêmes. Cette parole profonde a été très goûtée et Mgr Dupanloup, qui se tient d'ordinaire dans la plus grande réserve, n'a pas empêché de témoigner son approbation en gestes significatifs.

Quelques députés prétendaient que le général Trochu avait à peine parlé de la loi militaire elle-même. Ils avaient sans doute oublié certains passages du discours. 1<sup>o</sup> Il a demandé la réforme obligatoire et obligatoire. 2<sup>o</sup> Il a dit que c'était un problème qu'il fallait aborder avec hardiesse, quoiqu'il fut difficile et dangereux; difficile, parce qu'on risquait de se heurter à la routine; dangereux, parce que nous allons en faire l'expérience dans des conditions absolument nouvelles. Certains peuples ont de bonnes armées nationales, parce que chez eux, les citoyens apportent à l'armée le bon esprit qui règne dans le corps social. Chez nous, au contraire, il va falloir compter sur l'influence de l'éducation militaire pour réformer l'esprit du corps social.

2<sup>o</sup> Pour compenser les inconvénients du court délai, il faut organiser des cadres autrement solides. La loi sur l'état des officiers est excellente et nous a protégée contre l'intrusion de militaires dans la politique; pourquoi ne ferait-on pas aussi une loi sur l'état des sous-officiers.

3<sup>o</sup> La centralisation excessive empêchait la mobilisation rapide de nos armées; il faut décentraliser. Il faut que tout en conservant le contrôle, le ministre de la guerre délègue en partie ses pouvoirs aux commandants des corps

d'armée et rende ainsi possible la rapidité des concentrations.

4<sup>o</sup> Enfin la discipline fait la force des armées; mais ce n'est pas par des règlements nouveaux qu'on l'obtiendra, c'est par un travail intelligent qui félicitera moralement le soldat; c'est en lui inculquant la triple idée de Dieu, du devoir et du dévouement à la patrie. Le général Trochu avait, nous a-t-on dit, prononcé devant la commission un discours que les membres présents avaient fort applaudi, contrairement à l'usage. Le discours d'hier a été accueilli de la même façon par l'Assemblée et c'était justice.

La conclusion surtout mérite d'être bien comprise et méditée. Il faut un travail modeste et persévérant pour nous sortir de l'abîme où nous ont entraînés, depuis 50 ans, les illusions d'une gloire mensongère et malsaine; il faut améliorer à tout prix notre corps social, si nous ne voulons pas être impuissants à créer une bonne armée. Il faut que, grâce à un gouvernement solide, reposant sur des principes vrais et des idées larges, nous retrouvions promptement cette paix morale aussi nécessaire aux nations qu'aux individus.

On ne lira pas sans intérêt la conclusion du discours de M. le général Trochu:

Messieurs, voulez-vous me permettre, en terminant, de faire ici quelques citations qui seront en même temps des comparaisons. Je les emprunte à un opuscule dont je prends la liberté de vous recommander la lecture : Le salut par l'éducation, de L. Charles Robert, que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais qui était secrétaire général du ministère de l'instruction publique.

Je vous ai dit qu'en 1806, le désastre, j'entends le désastre militaire de la Prusse, avait été plus profond que le nôtre. La France était installée à Berlin; l'empereur Napoléon avait mis la main sur l'épée du grand Frédéric, le pays était accablé, son armée absolument désorganisée, tout son matériel de guerre enlevé. De grands patriotes, qui sont de grands hommes d'Etat, intervinrent, Arndt, Stein, Scharnhorst, Guillaume de Humboldt et d'autres encore.

Stein réorganisa l'administration, Scharnhorst réorganisa l'armée, Guillaume de Humboldt réorganisa l'enseignement, et Fichte, le philosophe, parcourait les villes et les provinces, réveillant l'honneur et le patriotisme par des discours enflammés, mais surtout prêchant la réforme de l'éducation nationale.

Messieurs, il y a là une chose remarquable; ces grands patriotes procédaient par des moyens généralement contraires à ceux que nous employons. Tous, systématiquement, firent l'aveu complet et public de la ruine absolue du pays, de l'incapacité absolue où il était de s'en relever.

Arndt disait à l'Allemagne, — je cite textuellement les traductions, — Arndt disait à l'Allemagne qu'elle était un chaos de mollesse, de raffinement intellectuel, de despotisme, et qu'elle ressemblait à un vieillard tombé en enfance.

Fichte, dans ces discours ardents qu'il tenait aux masses prussiennes, et où il déclara lui-même que sa voix était, à chaque instant, couverte par les tambours français passant dans la rue, Fichte disait ceci : Puissent le Gouvernement et ceux qui le conseillent avoir le courage de regarder en face et de s'avouer à eux-mêmes le véritable

état de nos affaires ! Résister, opposer le front à la force, nous ne le pouvons plus, nous saute aux yeux. Nous sommes toujours battis de cet aveu comme d'un point de départ irrésistible. Notre existence est ruinée. . . .

Si faibles que nous puissions être, les événements ont pris le soin de vous faciliter la tâche de la réflexion et de vous forcer à ouvrir les yeux. Qu'est-ce qui nous a jetés dans ce désarroi, en nous dégageant notre vraie situation, en nous entretenant dans notre légèreté et notre aveugle laisser-aller? N'est-ce pas notre bonne opinion de nous-mêmes ?

Et enfin, après avoir indiqué que le devoir des générations présentes était de souffrir les maux qu'elles avaient mérités et de travailler à préparer, pour les générations de l'avenir, de meilleures destinées, Fichte ajoutait : Que l'Etat organise l'éducation nationale, et, du jour où une génération nouvelle aura traversé nos nouvelles écoles, il n'y aura plus besoin d'une armée spéciale; la génération nouvelle tout entière formera l'armée, et une armée comme aucun siècle n'en aura encore vu. (Mouvements divers.)

Quel grand langage, messieurs, quelle hauteur de sentiments et de vues ! Quelle prévision, en ce qui touche l'armée, d'événements qui ne devaient se réaliser qu'à plus de soixante ans de là !

Moi aussi, avec moins d'autorité, avec les mêmes convictions, je vous dirai : confessions nos erreurs et nos fautes; reconnaissons notre impuissance présente à les réparer; souffrons les maux du temps où nous vivons; travaillons à préparer l'avenir de nos successeurs, travaillons-y par la réforme de l'éducation nationale et par la réforme de l'armée ! (Très-bien ! très-bien !) La paix. . . vous voyez qu'audacieusement peut-être je dis la paix, je ne dis pas la revanche, estimant que la grande revanche que nous avons à prendre c'est contre nous-mêmes. (Oui ! oui ! — Très-bien !) L'autre revanche ne viendra que quand nous l'aurons méritée. (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements sur plusieurs bancs.) La paix et les efforts de toute une génération d'hommes nouveaux, peut-être de plusieurs générations d'hommes nouveaux, sont nécessaires pour atteindre à ce grand but.

En ce qui touche l'armée, je résume toute cette discussion :

De la réorganisation du principe du service personnel, selon moi, à court terme, mais avec des cadres d'une solidité que nous n'avons jamais connue en France. (Très-bien ! très-bien !) vous réveillerez dans le pays l'honneur, le patriotisme, le goût des armes. Vous aurez relevé, à ses propres yeux, la profession du soldat, et vous aurez triplé la force effective de la nation.

Par le travail, et par l'émulation dans le travail, — deux forces d'une puissance infinie, qui sont absolument perdues pour l'armée, puisqu'elle ne les connaît pas, — par le travail et l'émulation dans le travail, vous referez l'obéissance et la discipline.

Je m'arrête ici un instant et je dois vous dire que, dans l'Assemblée, dans nos conversations de députés, on me dit toujours : « Nous allons faire à l'armée des règlements de fer en vue de la discipline ! » Mais, messieurs, tous les règlements sont de fer. (Sourires.) Ils sont excellents les règlements. C'est là une erreur bien répandue même dans l'armée; croyez-vous qu'on fasse la discipline avec les règlements ? (Non ! non !) On la fait par le travail. (C'est vrai ! c'est vrai !) Dans le monde, il n'y a pas d'autres agents, d'autres véhicules de discipline que le travail et l'émulation dans le travail. (Oui ! oui ! — Très-bien ! très-bien !)

Et si, dans la dernière guerre, vos marins ont montré à vos soldats une discipline que ceux-ci ne connaissaient plus ou qu'ils con-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 30 MAI 1872

— 25 —

LA TERRE PROMISE (1)

PREMIÈRE PARTIE

LE DOIGT DE DIEU

CHAPITRE XXX.

Une Tentative.

(Suite)

— Oui, monsieur.
— Vous avez osé voir mon enfant à mon insu, s'écria le duc. Quoi ! l'asile où elle a cherché un refuge contre la passion fatale que vous lui aviez inspirée, ne vous a point été sacré ? Quoi ! après lui avoir pris son repos, vous la frappez encore dans son honneur ! Ah ! monsieur, votre conduite est celle d'un lâche.

(1) Ce roman a été publié pour la première fois dans le journal l'Union de 1848.

— Monsieur le duc. . . dit Amaury en changeant de couleur.

— Oui, d'un lâche, reprit M. de Rieux, qui se leva; d'un lâche, entendez-vous, monsieur Morin !

L'orage que ces paroles avait fait gronder dans l'âme du jeune avocat s'apaisa soudainement devant le sombre désespoir écrit sur la physionomie du vieillard.

— Mademoiselle d'Hauterive s'éteint lentement dans la solitude et dans les larmes, murmura Amaury; quelques jours encore, et il sera trop tard ! An ! monsieur, continua-t-il d'une voix émue, c'est au nom de votre affection pour elle que je vous implore; ne souffrez pas qu'elle demeure plus loin de vous; courez en toute hâte à son secours; puissez dans votre tendresse des accents qui aillent à son cœur; persuadez-la, convainquez-la. Et si elle résiste à vos prières, eh bien ! n'hésitez pas, ramenez-la de force, oui, de force, dans votre maison; votre amour, celui de Mme la duchesse, les distractions que lui offrira le monde, réagiront sur sa douleur et la sauveront. Mais, au nom du ciel, ne la laissez pas languir dans ce cloître, ne l'y laissez pas une heure de plus, car vous auriez à vous accuser devant Dieu de sa mort !

— Celui qui tue mon enfant, monsieur, c'est vous, répondit sévèrement le duc, vous seul pouvez la rendre à la vie, au bonheur, et vous ne l'avez pas voulu.

— Votre conduite a été grande et géné-

reuse, reprit Amaury, mais elle ne l'a été qu'à demi. Je comprends qu'un homme de votre rang se refuse à ce qu'un homme sans naissance comme moi, entre dans sa famille; mais puisque vous m'avez cru digne de devenir l'époux de M<sup>lle</sup> d'Hauterive, pourquoi m'imposer des conditions qui me rendraient indigne d'elle si je les acceptais ? Je vous en conjure, monsieur le duc, montrez-vous grand sans restriction; ne laissez point inachevée l'œuvre de votre affection si noblement commencée; complétez-la par une abnégation sublime. Supérieur, par votre position, à presque tous ceux qui vous entourent, devenez-le encore par votre générosité. Tout le monde, soyez-en certain, vous applaudira, et mademoiselle d'Hauterive et moi, nous vous devons le bonheur.

— Monsieur, répondit froidement le duc de Rieux, vous savez ce que je vous ai demandé, Marie ne sera votre femme qu'à ce prix.

Amaury resta un moment comme écrasé par la hautaine réponse du vieillard. Mais bientôt domina chez lui toute autre passion.

— J'ai appelé à mon aide pour vous fléchir la prière, la raison et la justice, monsieur, lui dit-il, et vous avez été inflexible; eh bien ! je viens vous demander maintenant de quel droit vous vous placez entre mon bonheur et celui de la femme que j'aime et dont je suis aimé ? Qui êtes-vous, pour vous établir aussi cruellement l'arbitre de notre destinée ?

Il vous plaît de condamner sans pitié M<sup>lle</sup> d'Hauterive au malheur, mais êtes-vous donc son père pour faire peser si lourdement sur elle votre immuable volonté ? A-t-elle donc besoin de votre assentiment pour devenir ma femme ?

Si elle a courbé la tête devant vous, c'est que son respect et sa tendresse lui ont conseillé l'obéissance à elle qui pouvait vous désoberir; vous ne l'avez pas voulu comprendre, monsieur, et ni ses larmes, ni son désespoir n'ont pu vaincre votre impitoyable résistance. En agissant ainsi, monsieur, vous avez abusé de vos droits de simple parant de M<sup>lle</sup> d'Hauterive, vous les avez outrepassés, et je trouve qu'il est temps enfin que je vous le rappelle !

M. de Rieux pâlit, un éclair rapide brilla dans ses yeux; puis bientôt l'orgueil du duc l'emporta sur le ressentiment du père, il répondit au jeune avocat en lui désignant tranquillement la porte :

— Eh bien ! monsieur, épousez mademoiselle d'Hauterive si vous croyez que son amour étouffe en elle tout sentiment de reconnaissance; épousez-la, vous êtes libres tous deux, mais souvenez-vous qu'à dater de ce jour je vous défends de vous présenter chez moi.

— Ah ! la vanité vous a calciné le cœur, reprit Amaury avec un dédain superbe.

Puis, il ouvrit la porte du pavillon et s'éloigna.

Quelques instants plus tard, le duc de

Rieux qui venait, à son insu, de chasser son fils de sa maison, rentrait dans ses salons le visage et le regard souriants.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE XXXI.

L'Aveu

Amaury, en allant trouver le duc de Rieux avait agi instantanément et sous l'inspiration d'un sentiment de profonde douleur. Cette démarche était un de ces hardis coups de dés qu'on risque quelquefois dans une partie perdue. Une planche de salut s'était offerte à lui, et il l'avait saisie avec l'énergie que donne le désespoir.

Cette entrevue, qui devait décider de son bonheur et de celui de Marie, ne s'était point présentée d'ailleurs à son esprit sous une forme agressive; il avait voulu seulement, par un touchant appel fait au cœur du père, tenter de vaincre l'orgueil du duc. Trompé dans ses prévisions, après être descendu jusqu'à la prière, Amaury, devant l'inflexibilité du vieillard, n'avait pu imposer silence à son ressentiment, et, chassé de la maison de son père, il avait regagné sa demeure, bien résolu de tirer une éclatante réparation de l'homme dont il ne se savait pas le fils.

Quand les bouillonnements de son sang